



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 6 avril 2020, à 16h30 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M^{me} Anne Barabé, conseillère (téléconférence)

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M^{me} Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M^{me} Lise Roy, conseillère (téléconférence)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière

M. Roger Maisonneuve, directeur général

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

... La greffière a dressé un certificat de convocation à la présente séance, lequel est déposé aux archives.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

200406-E-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200406-E-2

**Aide financière Centre d'action bénévole de
Boucherville et Comité d'entraide de Boucherville**

CONSIDÉRANT la situation de la Covid-19;

CONSIDÉRANT que les services offerts par le Centre d'action bénévole de Boucherville et le Comité d'entraide de Boucherville sont des services essentiels à la population de Boucherville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la Ville de Boucherville offre à ces organismes un soutien financier supplémentaire afin d'assurer le maintien de ces services;

Il est proposé que la Ville de Boucherville offre une aide de 25 000 \$ à chacun des deux organismes suivants : le Centre d'action bénévole de Boucherville et le Comité d'entraide de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200406-E-3

**Adoption du Règlement numéro 2020-112-3 -
Règlement concernant les nuisances et remplaçant les
règlements numéros 265, 560, 1607, 1608 et 1716, ainsi
que leurs amendements**

Il est proposé d'adopter le Règlement 2020-112-3 - Règlement concernant les nuisances et remplaçant les règlements numéros 265, 560, 1607, 1608 et 1716, ainsi que leurs amendements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

200406-E-4

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 16 h 37.

Jean Martel, maire

Marie-Pier Lamarche, greffière